

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DU BOULAY MORIN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2014

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 11 septembre 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur Moïse EUDIER, Maire**.

Etaient présents : Mmes BOSCHER Christine, BROUXEL Micheline, DUBUISSON Magali, HEROULT Alexandra, MINCKWITZ Pascale, Mrs EUDIER Moïse, AUGER Samuel, EUDIER Alain, RIGAL-ROY Olivier, ROUSSEL Dominique, VADCARD Francis, BENTLEY Frédéric, BRENETOT Benoît

Etaient excusés : Mme AUBRIET Denise Mr PROVOT Sébastien,

Madame **Magali DUBUISSON** a été élue secrétaire.

Convention de l'association PST du Cap Nord Est

La commune du Boulay Morin sollicite l'association PST Cap Nord Est pour la mise en place des activités péri éducatives dans les écoles du SIVOS BIRD afin d'assurer le recrutement, la gestion des personnels nécessaire à ces actions et la coordination globale du projet éducatif de territoire.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention ci jointe avec le PST Cap Nord Est définissant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et le montant de la subvention allouée au PST pour cette mise en place.

Décision modificative n°3

Suite à la décision du Conseil Municipal d'établir une convention entre la Commune du Boulay Morin et le PST Cap Nord Est il convient d'effectuer cette décision modificative afin de verser la subvention allouée

Le Conseil Municipal autorise cette décision modificative

Dépenses de Fonctionnement : Virement de crédits

Compte	Dépenses de fonctionnement	Diminution	Augmentation
6554	Entretien de bâtiments	-7 200€	
6574	Dotation aux amortissements		+ 7 200€
	Total	- 7 200€	+ 7 200€

Tarif location salle communale à compter du 01/01/2015

Le Conseil Municipal ne souhaite pas augmenter les tarifs de la salle communale mais fixe un tarif de la location pour une demi salle pendant 3 jours à compter du 1^{er} janvier 2015:

Habitants du Boulay Morin								
	Été Du 1^{er} mai au 15 octobre				Hiver Du 16 octobre au 30 avril			
	Tarif	Arrhes (1)	Solde (2)	Cautions (2)(3)	Tarif	Arrhes (1)	Solde (2)	Cautions (2)(3)
Vin d'honneur	105.00	26.25	78.75	600.00 80.00	110.00	27.50	82.50	600.00 80.00
Demi salle (50 personnes maxi)	162.00	40.50	121.50	600.00 80.00	205.00	51.25	153.75	600.00 80.00
Demi salle (50 personnes maxi) Pour week-end de trois jours	212.00	53.00	159	600.00 80.00	255.00	63.75	191.25	600.00 80.00
Salle entière (100 personnes maxi)	245.00	61.25	183.75	600.00 80.00	310.00	77.50	232.50	600.00 80.00
Salle entière (100 personnes maxi) Week-end de trois jours	295.00	73.75	221.25	600.00 80.00	360.00	87.50	272.50	600.00 80.00

Habitants hors commune (Dardez, Irreville, Reuilly)								
	Été Du 1^{er} mai au 15 octobre				Hiver Du 16 octobre au 30 avril			
	Tarif	Arrhes (1)	Solde (2)	Cautions (2)(3)	Tarif	Arrhes (1)	Solde (2)	Cautions (2)(3)
Vin d'honneur	140.00	35.00	105.00	600.00 80.00	145.00	36.25	108.75	600.00 80.00
Demi-salle (50 personnes maxi)	205.00	51.25	153.75	600.00 80.00	245.00	61.25	183.75	600.00 80.00
Demi salle (50 personnes maxi) Pour week-end de trois jours	255.00	63.75	191.25	600.00 80.00	295.00	73.75	221.25	600.00 80.00
Salle entière (100 personnes maxi)	280.00	70.00	210.00	600.00 80.00	350.00	87.50	262.50	600.00 80.00
Salle entière (100 personnes maxi) Week-end de trois jours	370.00	92.50	277.50	600.00 80.00	400.00	100.00	300.00	600.00 80.00

- (1) Les arrhes sont payables, à la réservation et non récupérable.
- (2) Le solde de la location et les chèques de caution sont à remettre à la remise des clés.
 - a. 600€ pour la salle et son contenu divers
 - b. 80€ pour le nettoyage de la salle
- (3) La caution sera récupérée à partir du jeudi suivant la location en mairie

Devis Aspirateur de feuilles

Monsieur EUDIER Moïse informe le Conseil Municipal qu'il a fait des demandes de devis pour un acheter un aspirateur de feuilles.

Monsieur le Maire présente les devis

1) **Entreprise SAMA**

Descriptif :

Aspirateur de feuille MOT HONDA 13HP 2 940.00 €HT **soit 3528.00€TTC**

2) **Entreprise RL 27 SARL**

Descriptif :

Aspirateur dl1301h 3 174.38€HT **soit 3 809.26€TTC**

3) **Société Motoculture de Plaisance Tricheur et fils**

Descriptif :

Aspirateur de feuilles sur ridelles ISEKI Type TASPFI3 13cv complet avec tuyau
3 750.00€HT **soit 4 500.00€TTC**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SAMA pour un montant HT de 2 940.00€ et autorise Monsieur le Maire à signer le devis

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21 H 00**

Fait au Boulay Morin, **le 18 septembre 2014**

Le Maire
Moïse EUDIER

1^{er} Adjoint
Christine BOSCHER

2^{ème} Adjoint
Olivier RIGAL-ROY

3^{ème} Adjoint
Micheline BROUXEL

Les Conseillers